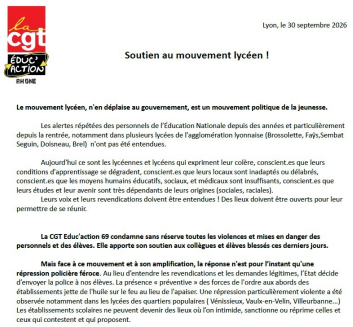

Lyon, le 30 septembre 2026

Soutien au mouvement lycéen !

Le mouvement lycéen, n'en déplaise au gouvernement, est un mouvement politique de la jeunesse.

Les alertes répétées des personnels de l'Éducation Nationale depuis des années et particulièrement depuis la rentrée, notamment dans plusieurs lycées de l'agglomération lyonnaise (Brossolette, Faÿs,Sembat Seguin, Doisneau, Brel) n'ont pas été entendues.

Aujourd'hui ce sont les lycéennes et lycéens qui expriment leur colère, conscient.es que leurs conditions d'apprentissage se dégradent, conscient.es que leurs locaux sont inadaptés ou délabrés, conscient.es que les moyens humains éducatifs, sociaux, et médicaux sont insuffisants, conscient.es que leurs études et leur avenir sont très dépendants de leurs origines (sociales, raciales).
Leurs voix et leurs revendications doivent être entendues ! Des lieux doivent être ouverts pour leur permettre de se réunir.

La CGT Educ'action 69 condamne sans réserve toutes les violences et mises en danger des personnels et des élèves. Elle apporte son soutien aux collègues et élèves blessés ces derniers jours.

Mais face à ce mouvement et à son amplification, la réponse n'est pour l'instant qu'une répression policière féroce. Au lieu d'entendre les revendications et les demandes légitimes, l'Etat décide d'envoyer la police à nos élèves. La présence « préventive » des forces de l'ordre aux abords des établissements jette de l'huile sur le feu au lieu de l'apaiser. Une répression particulièrement violente a été observée notamment dans les lycées des quartiers populaires (Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne...)
Les établissements scolaires ne peuvent devenir des lieux où l'on intimide, sanctionne ou réprime celles et ceux qui contestent et qui proposent.

Soutien au mouvement lycéen !

mercredi 30 septembre 2026, par CGT Educ Rhône

Soutien au mouvement lycéen !

Le mouvement lycéen, n’en déplaise au gouvernement, est un mouvement politique de la jeunesse.

Les alertes répétées des personnels de l’Éducation Nationale depuis des années et particulièrement depuis la rentrée, notamment dans plusieurs lycées de l’agglomération lyonnaise (Brossolette, Faÿs, Sembat Seguin, Doisneau, Brel) n’ont pas été entendues.
Aujourd’hui ce sont les lycéennes et lycéens qui expriment leur colère, conscient.es que leurs conditions d’apprentissage se dégradent, conscient.es que leurs locaux sont inadaptés ou délabrés, conscient.es que les moyens humains éducatifs, sociaux, et médicaux sont insuffisants, conscient.es que leurs études et leur avenir sont très dépendants de leurs origines. Leurs voix et leurs revendications doivent être entendues ! Des lieux doivent être ouverts pour leur permettre de se réunir.

La CGT Educ’action 69 condamne sans réserve toutes les violences et mises en danger des personnels et des élèves. Elle apporte son soutien aux collègues et élèves blessés ces derniers jours.

Mais face à ce mouvement et à son amplification, la réponse n’est pour l’instant qu’une répression policière féroce. Au lieu d’entendre les revendications et les demandes légitimes, l’Etat décide d’envoyer la police à nos élèves. La présence « préventive » des forces de l’ordre aux abords des établissements jette de l’huile sur le feu au lieu de l’apaiser. Une répression particulièrement violente a été observée notamment dans les lycées des quartiers populaires (Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne...)

Dans les établissements scolaires ne peuvent devenir des lieux où l’on intimide, sanctionne ou réprime celles et ceux qui contestent et qui proposent. Les établissements dans lesquelles les conditions de sécurité des élèves et des personnels ne peuvent être garanties (dans et aux abords), les cours doivent être annulés. Pour autant, il ne peut être demandé aux enseignant.es de réaliser les cours en "distanciel". Ces dispositifs sont inefficaces et accentuent encore les inégalités entre les élèves. Enfin, c’est un moyen de plus pour étouffer le mouvement lycéen.

Nous appelons les personnels :
- A être vigilant.es pour la sécurité des élèves aux abords des établissements, en étant présent.es

collectivement lorsque cela est possible.
– A se mettre à l'abri si les conditions de sécurité ne sont pas réunies, avec une vigilance toute particulière pour les agents d'accueil et les vies scolaires.
– A refuser de continuer les cours si des violences ont lieu à l'extérieur de l'établissement.
– A refuser les demandes des chef.fe.s d'établissement de faire des cours en distanciel.
– A demander des temps de concertation entre personnels pour organiser un retour en classe serein.
– A rejoindre avec leurs organisations syndicales les manifestations organisées par les syndicats lycéens.

Nous demandons au gouvernement et au rectorat.
– la reconnaissance du mouvement lycéen comme un mouvement politique
– l'arrêt de la répression et des violences policières.
– la libération immédiate des élèves placé.es en garde à vue et l'abandon des poursuites contre les élèves interpellé.es aux abords de leurs établissements.
– une politique éducative à la hauteur des besoins qui passe par de vrais moyens pour l'Éducation Nationale et non par la répression pure et simple des mouvements lycéens.